

Bordeaux, le 8 juin 2015

Madame, Monsieur,

Secrétaire Général de l'Entreprise Sociale pour l'Habitat « CLAIRSIENNE », j'ai choisi de collaborer avec le Cabinet Cazamajour & Urbanlaw dès 2014 dans le cadre d'un cursus de formation en matière de droit de l'environnement au profit de mes collaborateurs. A l'époque, la renommée du cabinet m'avait guidé dans ce choix. Le retour positif des équipes me conforte à penser que Me Cazamajour a pleinement rempli sa mission de formateur.

Cette première collaboration a aujourd'hui abouti sur un véritable partenariat que nous avons concrétisé en ce début d'année 2015. J'ai en effet décidé de confier au Cabinet Cazamajour & Urbanlaw l'audit complet de nos demandes d'autorisation d'urbanisme de nos programmes d'aménagement et de construction les plus complexes.

Les premiers dossiers que nous avons eus à traiter ensemble me permettent d'afficher sereinement une réelle satisfaction de ce partenariat. Me Cazamajour et son équipe ont su jouer des contraintes qui étaient les nôtres et s'adapter aux circonstances particulières de chaque projet étudié. Leur très grande disponibilité et réactivité ont permis à mes collaborateurs de s'appuyer sur l'expertise du Cabinet Cazamajour & Urbanlaw et ainsi de mener à bien leurs missions.

C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que je n'hésite pas aujourd'hui à vous recommander notre avocat partenaire en droit de l'environnement, Me Cazamajour, dont j'apprécie tout particulièrement son esprit novateur et sa force de proposition, au service de notre entreprise.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes plus sincères salutations.

François TOULET
Secrétaire Général

